



INFO SCOT

2 ÈME SEMESTRE 2010

DANS CE NUMÉRO :

L'édito 1

Les actualités du SCOT 1

DOSSIER 2

Plan Climat : 3

La stratégie d'action

Voyage en Suisse 4

Infos légales 4

L'édito du Président

Une charte pour s'engager ensemble dans le programme d'actions du Plan Climat



Après le premier semestre 2010 consacré à la concertation, l'élaboration du Plan Climat des Vosges Centrales arrive à son terme. Sa mise en œuvre reposera avant tout sur le volontariat des communes, des communautés de communes et de tous les partenaires du SCoT. C'est pourquoi j'aimerais attirer tout spécialement votre attention sur la stratégie partagée de ce Plan Climat qui s'organise en quatre axes :

- Pour un urbanisme et des transports durables,
- Mieux maîtriser l'énergie dans les bâtiments existants,
- Encourager la production d'énergies renouvelables,
- Informer et relier les acteurs locaux et les habitants.

Afin de marquer votre adhésion à ces objectifs, je vous invite à signer la charte d'engagement pour le Plan Climat des Vosges Centrales qui décline ces quatre axes en grandes orientations dont l'esprit pourra guider l'action de chacun. A ce propos, je vous signale que la Ville d'Epinal vient de signer la Convention Européenne des Maires et qu'elle a pris l'engagement de réduire ses émissions de CO₂ de plus de 20 % d'ici à 2020.

Toutefois, le Plan Climat n'est pas un document figé mais plutôt un cadre de référence qui pourra évoluer pour les besoins opérationnels. Certaines actions devront notamment encore être précisées dans le cadre de groupes de travail spécialisés.

Les mois d'été ont permis de procéder aux dernières consultations de partenaires et le programme d'actions pourra être validé le 20 septembre 2010 en Comité Syndical afin de pouvoir engager ensuite sa mise en œuvre. A cette occasion, tous les élus et les partenaires ont aussi été invités et la séance s'achèvera par un pot de l'amitié.

Michel Heinrich

Les rendez-vous du SCOT

Voyage du SCOT en Suisse

16 septembre 2010

Le Syndicat Mixte du SCOT des Vosges Centrales et l'Association des Maires des Vosges organisent une journée de visites d'opérations pour un urbanisme durable et économe en énergie à Arlesheim, cité de l'énergie et à Bâle en Suisse

Validation du Plan CLIMAT

20 septembre 2010

Lors du Comité Syndical : tous les élus et les partenaires sont invités...

Prévention des inondations Les Prochains Comités par ruissellement des eaux Syndicaux : pluviales : dernières réunions

Fontenoy-le-Château :

Lundi 15 novembre 2010 à 18 h dans la salle des fêtes

Raon-aux-Bois :

Mercredi 17 novembre 2010 à 18h dans la Salle Stouvenel de Raon aux Bois

Thaon-les-Vosges :

Lundi 22 novembre 2010 à 19H00 dans la salle Jules Ferry (Rue Jules Ferry) à Thaon-les-Vosges.

➔ 20 septembre 2010 à 18 h

➔ 13 décembre 2010 à 18 h

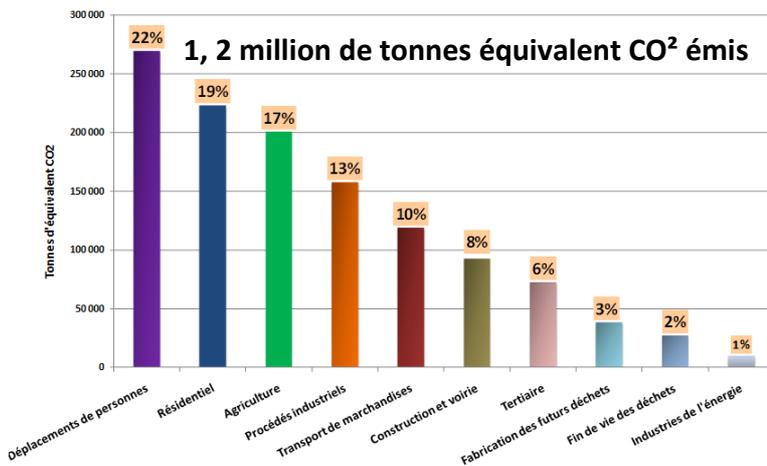
Lieu : Espace Cours d'Epinal

Le prochain Bureau du Syndicat :

➔ 13 septembre 2010 à 17 h

dans la salle des Villes Jumelles de l'Hôtel de Ville d'Epinal

Rappel du diagnostic



Sources : Cabinet Explicit 2009

D'après le Bilan Carbone® Territoire établi avec le soutien de l'ADEME et de la Région Lorraine, les émissions de gaz à effet de serre (GES) s'élèvent à **1, 2 million de tonnes équivalent CO²** sur l'ensemble du territoire des Vosges Centrales en 2007.

Les transports sont responsables du tiers de ces rejets et la part liée aux déplacements des personnes en voiture est prépondérante. Le secteur résidentiel vient en seconde position et émet près d'un cinquième des gaz à effet de serre pour le chauffage de logements mal isolés, notamment les maisons individuelles

Une stratégie partagée d'action quatre axes

Au cours du premier semestre 2010, un travail d'information et de concertation a été mené sous la forme de trois réunions publiques et de deux séries d'ateliers thématiques avec les élus des communautés de communes et les partenaires institutionnels. Ces réflexions des acteurs locaux du territoire ont permis de définir une stratégie d'action selon les quatre axes suivants :

- ➔ **Axe 1 : Pour un urbanisme et des transports durables**
- ➔ **Axe 2 : Mieux maîtriser l'énergie dans les bâtiments existants**
- ➔ **Axe 3 : Encourager la production d'énergies renouvelables**
- ➔ **Axe 4 : Informer et relier les acteurs locaux et communiquer auprès des habitants du territoire**

Axe 1 : Pour un urbanisme et des transports durables

Les choix en matière d'urbanisme peuvent avoir un impact fort sur les consommations d'énergie, qu'il s'agisse de carburant pour les déplacements causés par un large étalement urbain ou encore de formes urbaines et architecturales énergivores.

Il est essentiel de prendre en compte la problématique énergie-climat, en amont, dès l'élaboration des documents d'urbanisme et des opérations urbaines. Pour cela, il s'agit d'encourager les formes urbaines groupées, bien exposées et de réduire les obligations de déplacements et leur longueur entre l'habitat et les lieux d'emplois et de services ou de loisirs. Cela passe par une économie de la consommation foncière, une meilleure mixité des fonctions et un urbanisme plus dense, bien desservi par les transports collectifs.

Axe 2 : Mieux maîtriser l'énergie dans les bâtiments existants

La réhabilitation des bâtiments existants constitue également un enjeu très important et les progrès thermiques reposeront sur un volontarisme fort. Les collectivités ont un rôle important à jouer pour rénover leur patrimoine mais aussi pour inciter et accompagner les particuliers dans l'amélioration de leur logement. L'utilisation d'éco-matériaux en réhabilitation est aussi à encourager car il s'agit d'un moyen pour réduire les émissions de gaz à effet de serre lors de leur production et pour valoriser les ressources locales. Afin de progresser vers ces objectifs, la formation des artisans locaux constitue un défi à relever pour diffuser les techniques les plus efficaces d'isolation thermique et pour développer l'offre locale de compétences en réhabilitation.

Axe 3 : Encourager la production d'énergies renouvelables

Les énergies renouvelables présentent le triple avantage de rejeter peu de gaz à effet de serre, de réduire la vulnérabilité et la dépendance énergétique du territoire aux énergies fossiles et d'être créatrices d'emplois locaux. Même si certaines d'entre elles bénéficient de mécanismes de soutien au niveau national, le développement des filières locales repose sur la volonté des décideurs et des acteurs locaux. Il est important que les communes et leurs groupements se mobilisent pour inciter au développement des énergies renouvelables dans une cohérence stratégique d'ensemble. Compte tenu du potentiel élevé en ressources forestières et végétales dans les Vosges Centrales, la participation à la structuration de la filière biomasse représente une priorité, sans pour autant exclure les autres formes d'énergies renouvelables car il faut veiller à diversifier les sources d'approvisionnement énergétique.

Axe 4 : Informer et relier les acteurs locaux et communiquer auprès des habitants

Les démarches de concertation engagées sur le territoire ont permis de contribuer à la diffusion d'une « culture-climat ». Cette dynamique est à entretenir pour créer les conditions favorables à la mise en œuvre de la stratégie du Plan Climat. Un premier moyen est la constitution d'un réseau de partenaires locaux consacré à l'échange d'informations et d'expériences mais aussi à la recherche de coopérations et de mises en synergie. Par ailleurs, l'exemplarité est un fort moteur d'entraînement, c'est pourquoi un accompagnement sera mis à disposition des intercommunalités et des communes qui seront volontaires pour engager des actions innovantes pour la maîtrise de l'énergie et des gaz à effet de serre. Plus largement, un effort de communication et d'information sera à mener auprès du grand public et notamment des enfants pour les faire aussi adhérer à l'esprit du Plan Climat.

Et après....?

➔ Une charte de coopération intercommunale pour mieux maîtriser la consommation d'énergie et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Les communautés de communes, les communes et les partenaires concernés sont invités à signer la charte d'engagement pour le Plan Climat des Vosges Centrales qui énonce les grandes axes et les orientations stratégiques à mettre en œuvre.

Pour télécharger la charte : www.scot-vosges-centrales.fr rubrique Plan Climat

➔ Le recrutement d'un animateur-coordonateur du Plan Climat :

Le recrutement d'un animateur au sein de l'équipe du SCoT est en cours pour impulser la mise en œuvre du Plan Climat avec l'ensemble des partenaires concernés. Dès l'automne, il sera à la disposition des élus des communes et des communautés de communes ainsi que des autres partenaires pour poursuivre le travail en commun. Le financement de ce poste et des actions d'animation fera l'objet de demande d'aides auprès de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie et de la Région Lorraine.

➔ La poursuite de la coopération dans le cadre de groupes de travail tournés vers l'opérationnel

Les premiers ateliers ont permis de cerner les enjeux et les priorités d'actions. Il est nécessaire de poursuivre cette coopération entre les élus des communautés de communes et des communes et les acteurs du territoire pour préciser les actions à engager. Des ateliers ciblés sur la mise en œuvre des projets d'actions vont être proposés.

Voyage en Suisse : pour un urbanisme durable économe en énergie

L'exiguïté du territoire a conduit les autorités suisses à maîtriser de longue date l'urbanisation quelle que soit la taille des communes en concertation étroite avec la population. Par ailleurs, le Conseil fédéral a aidé les cantons et les communes à mener une politique énergétique active et ambitieuse au cours de ces dernières années.

Les sites prévus pour les visites du Jeudi 16 septembre 2010 sont :

- **La commune Arlesheim**, labélisée cité de l'énergie, où le plan communal énergie est croisé avec le plan d'urbanisme et oriente les priorités de construction,

Visites prévues : programme de rénovation de friches industrielles comprenant notamment un programme de maisons mitoyennes en bois à faible consommation énergétique, programmes de réhabilitation d'immeubles et utilisation d'énergies renouvelables.

- **Le quartier Gundeldinger Feld à Bâle**, où un pôle de centralité a été réalisé à partir d'une ancienne usine dans un souci de développement durable (équipements publics, locaux tertiaires privés, restaurants, hôtel économique, recours à l'énergie photovoltaïque, récupération d'eau de pluie...).

Ce voyage s'adresse aux élus des communes et des communautés de communes du SCOT ainsi qu'à leurs techniciens pour leur faire rencontrer leurs homologues, porteurs de projets innovants.

Le programme et les bulletins de participation ont été envoyés aux communes des Vosges Centrales par L'Association des Maires des Vosges. **Contact AMV : Agnès FLIN 03 29 29 88 23 ou à l'adresse suivante : aflin@cg88.fr**

Les actu des partenaires du SCoT

La Maison de l'Environnement de la ville d'Epinal propose une soirée conférence sur les éco-matériaux et la maison passive en partenariat avec le Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales le 1er octobre, au Centre d'études juridiques (3 rue de la Maix) à 18 h. Cette conférence s'inscrit dans le cadre de la semaine de "la fête de l'énergie" organisée par l'ADEME et l'Espace Info Energie Centre & Ouest Vosges.

Contact : Laurence Georgeon 03 29 68 69 60 laurence.georgeon@epinal.fr

Le CAUE des Vosges organise un voyage aux rencontres nationales de l'habitat participatif à Strasbourg

Les 19, 20 et 21 novembre se dérouleront, à Strasbourg, les rencontres nationales de l'habitat participatif. Ces journées, composées de conférences, débats, ateliers, expositions, village de stands et de visites ont pour objectifs l'échange, le partage d'informations, le retour d'expériences et la mise en place de coopérations autour de l'habitat solidaire et durable, et plus particulièrement l'autopromotion. Elles s'adressent au grand public, mais surtout aux élus soucieux de faire émerger un nouvel urbanisme, plus en accord avec les objectifs de développement durable.

Contact CAUE : Aline TOUSSAINT 03 29 29 89 40 ou à l'adresse suivante : atoussaint.caue@cg88.fr

Informations légales

Directeur de publication : Michel Heinrich,
Président du Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales.

Diffusion : 300 exemplaires.

Imprimerie interne

Coordonnées du Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales

29, avenue Victor Hugo à Epinal

Tel : 03 29 32 47 96

Fax : 03 29 35 22 03

Site Internet : www.scot-vosges-centrales.fr

Les contacts

Laurence Bertrand - Directrice

Mel : laurence.bertrand@scot-vosges-centrales.fr

Annette Aubry - Secrétaire

Mel : syndicat@scot-vosges-centrales.fr

Pierre-Alain Thiébaud - Chargé de l'assistance aux communes

Mel : pa.thiebaud@scot-vosges-centrales.fr

Le périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale s'étend sur **103 communes et 8 communautés de communes** :

